



# BRÈVES ÉCONOMIQUES DES PAYS-BAS

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE LA HAYE

N° 11 – Décembre 2021

## En bref

Après 9 mois de négociations, les 4 partis de la coalition actuelle, VVD, D66, CDA et ChristenUnie ont publié leur contrat de coalition. Cet accord marque un tournant vers plus d'investissements publics. Ainsi, en complément du fonds de croissance de 20 Md€ sur 5 ans annoncé en 2020, pérennisé, l'accord prévoit plus de 75 Md€ de nouveaux investissements pour relever les défis de l'économie néerlandaise.

## LE CHIFFRE À RETENIR

**75** Md€

Investissements publics prévus par le gouvernement dans les années à venir

## Zoom sur les nouvelles mesures de restriction

Le gouvernement néerlandais a annoncé au cours d'une conférence de presse samedi 18 décembre le retour à un *lockdown* dit « strict » applicable à compter du dimanche 19 décembre à 05h00 jusqu'au 14 janvier au moins. Cette annonce intervient dans la même semaine que la clôture de l'accord de coalition entre les 4 partis du gouvernement actuel. Alors que la campagne de vaccination de rappel accuse un certain retard, le gouvernement a préféré prendre les devants en adoptant une stratégie préventive devant l'émergence du variant omicron. Ce retour au *lockdown* implique la fermeture des lieux recevant du public n'ayant pas de fonction dite essentielle, le retour au télétravail, fortement recommandé, des vacances scolaires anticipées d'une semaine et une limitation des regroupements de personnes. Les mesures de soutien sont réactivées pour les secteurs d'activité les plus fragilisés.

# Contexte économique et financier

## 1 Un accord de coalition en faveur de l'investissement public et qui poursuit les réformes du marché de l'emploi

Le gouvernement s'apprête notamment à mobiliser 60 Md€ pour financer des mesures environnementales sur 15 ans, tout en préservant la soutenabilité des finances publiques. Pour les fonds de transition climatique (35 Md€ à l'horizon 2030) et de l'azote (25 Md€ à l'horizon 2035), le prochain gouvernement entérine ainsi une augmentation (temporaire) de la dette publique, qui devrait atteindre 60% du PIB à moyen terme. Le Directeur général du Trésor néerlandais a d'ores et déjà annoncé de futures émissions d'obligations vertes en cohérence avec la mise place de cette politique environnementale ambitieuse. Les autres principaux postes bénéficiaires des nouvelles dépenses structurelles sont l'éducation (4,7 Md€), la sécurité sociale (4,5 Md€) avec notamment la quasi-gratuité de la garde d'enfants et la défense (3 Md€).

Le nouveau gouvernement mobilisera près de 500 M€ par an et entend ainsi reprendre le rythme des réformes sociales et protéger les populations les plus fragiles. Les mesures annoncées dans l'accord de coalition sonnent comme une réponse aux besoins de réformes structurelles, à travers la poursuite de la mise en œuvre des mesures pour limiter la dualité du marché du travail et pour mieux aligner les termes et avantages sociaux entre contrats flexibles et contrats fixes. Elles réagissent également à l'urgence des conséquences directes de la pandémie sur la pénurie de main d'œuvre dans de nombreux secteurs en faisant le

lien avec une meilleure insertion de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

**Des mesures en direction des populations les plus fragiles sont également annoncées.** La plus concrète est l'augmentation du salaire minimum légal de 7,5 % "par étapes", sur la base d'une semaine de travail de 36 heures sans réduire les aides complémentaires (sauf pour l'allocation retraite de base). Cette politique passera aussi par un allègement de charges de près de 3 Md€, en particulier à destination des revenus faibles et moyens, les travailleurs et les familles.

## 2 Prévisions de la Banque centrale (DNB)

**Les dernières prévisions économiques de la banque centrale DNB ont été ajustées suite aux annonces de nouvelles mesures de restriction.** Les projections de taux de croissance sont désormais de +2,2% en 2022 (contre +3,6% initialement) et de 3,1% en 2023 (au lieu de 1,7%). La DNB estime que les nouvelles restrictions vont freiner la croissance économique à court terme, tandis que les investissements prévus par le nouveau gouvernement auront un effet d'entraînement à moyen terme. La DNB se félicite du fort rebond de l'économie néerlandaise en 2021 mais pointe les importantes disparités pour certains secteurs (HCR, tourisme, culture, événementiel) plus sévèrement touchés par la crise et qui restent confrontés à des restrictions.

Pour 2022, la DNB anticipe une économie portée par l'augmentation de la consommation des ménages et des exportations notamment. Le taux de chômage devrait rester bas avec pour conséquence une lente augmentation du niveau des salaires de 2% en 2021, de 2,4% en 2022 et de 2,6% en 2023. Parallèlement, la DNB prévoit désormais que le taux d'inflation restera relativement élevé à 2,7% en moyenne en 2021, à 3,0% en 2022 et à 2,9% en 2023. Sans spirale prix/salaire à ce stade.

Pour rendre compte des importantes incertitudes économiques, la DNB a présenté deux scénarios macroéconomiques alternatifs. Le premier scénario tient compte d'un durcissement des restrictions dans la durée, qui pourrait réduire le taux de croissance de -2%, pour atteindre 1,4% en 2022. L'autre scénario anticipe un rebond plus fort de l'inflation pour atteindre 4% au cours des deux prochaines années. Dans ce cas, le taux de croissance serait inférieur de -1% au scénario de base.

### 3 Élargissement des mesures de soutien suite à l'annonce d'un nouveau « lockdown »

Après la mise en place de nouvelles restrictions le 19 décembre, le gouvernement a décidé de renforcer certains dispositifs de soutien générique et sectoriel pour le T4 2021 notamment. L'impact budgétaire de ce nouveau paquet est estimé à 590 M€. Dans le but de préparer la société à la présence du coronavirus sur la durée et afin d'éviter une alternance de reconfinements et déconfinements, le gouvernement travaille à une stratégie de moyen terme qui devrait être présentée en mars 2022.

Mesures de soutien annoncées :

- Pour la **subvention des coûts salariaux NOW**, la perte de chiffre d'affaires maximale qui sera prise en compte dans le calcul de la subvention, sera rehaussée de 80% à 90%. Le taux de subvention reste inchangé à 85%. Cette modification vaut tant pour le T4 2021, que pour le T1 2022. L'impact budgétaire estimé est de 28 M€ au T4 et de 44 M€ au T1.
- Pour la **subvention des coûts fixes TVL**, le seuil de perte de chiffre d'affaires minimal sera abaissé de -30% à -20% au T4 2021 seulement. Le gouvernement vise ainsi à aider les entreprises qui sont confrontées aux nouvelles restrictions à partir du 19 décembre et qui impactent ainsi une partie moins importante de leur chiffre d'affaires trimestriel. Il a été décidé de ne pas réintroduire un supplément pour compenser la gestion des stocks. L'impact budgétaire est estimé à 475 M€.

- S'agissant de l'ancien **dispositif de soutien aux indépendants TOZO** (arrêté le 1/10/2021), le gouvernement reporte la date de remboursement des prêts accordés pour le besoin en fonds de roulement des indépendants de 6 mois du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 1<sup>er</sup> juillet 2022. L'échéance maximale des prêts sera prolongée d'un an (6 ans au lieu de 5 ans auparavant).
- Les **musées** peuvent bénéficier d'un soutien complémentaire de 5,6 M€ à travers le Fonds Mondrian pendant la période du reconfinement (19/12/2021-14/1/2022).
- Les **zoos** peuvent bénéficier d'un soutien complémentaire de 10 M€ pendant la période du reconfinement.
- Le gouvernement réserve 28 M€ de financement complémentaire pour l'**accueil extrascolaire** pendant la période du reconfinement.

## Actualités sectorielles

### 1 Accord de coalition – politique énergétique

La **politique énergétique est érigée en priorité nationale par le gouvernement Rutte IV**. Il prévoit d'y consacrer un portefeuille ministériel dédié ainsi qu'un fonds de 35 Md€ pour 10 ans qui servira à la création des infrastructures énergétiques nécessaires (électricité, chaleur, hydrogène et CO<sub>2</sub>). Le gouvernement veut aller au-delà de l'objectif européen de baisse des émissions de GES à 55% en 2030 par rapport à 1990 en visant une réduction de 60% ; il ambitionne une baisse de 80% à l'horizon 2040 et la neutralité carbone en 2050. Le gouvernement veillera à stimuler l'offre en énergies renouvelables et subventionnera les projets de captage et stockage de carbone et ceux d'hydrogène. Des préparatifs sont lancés pour créer des conditions de marché favorables à la construction de deux centrales nucléaires après 2030 et un budget de 5 Md€ est réservé à cette

fin. La fin de l'exploitation du gisement de Groningue est actée mais le gouvernement est favorable à la production de gaz en Mer du Nord (à l'exclusion de la zone de la mer des Wadden) afin de réduire sa dépendance énergétique. Dans le contexte actuel de renchérissement des prix du gaz, les partis de coalition ont prévu un encadrement accru du stockage stratégique de gaz, pour l'instant laissé à l'initiative des acteurs commerciaux.

## 2 Accord de coalition – infrastructures et mobilité durable

**Le gouvernement néerlandais prévoit des investissements dans les infrastructures et souhaite un développement accéléré de la mobilité durable.** Des investissements sont destinés à l'amélioration de l'accessibilité et de l'offre de transports, des liaisons ferroviaires internationales et infrastructures navigables. Un budget de 1,25 Md€ par an est affecté pour la rénovation des routes, chemins de fer et ouvrages d'art et 7,5 Md€ sont débloqués pour l'accessibilité tous modes des 14 sites d'implantation préférentielle de nouveaux logements. 3 Md€ sont alloués à la construction d'une liaison ferroviaire rapide entre la Randstad et le nord des Pays-Bas (Lelylijn) dont la livraison est prévue pour 2038. La fonction de hub international de Schiphol est maintenue mais le gouvernement cherchera à réduire ses externalités négatives; une optimisation de la répartition des activités aéroportuaires sera recherchée avec le nouvel aéroport de Lelystad, dont le gouvernement envisage la mise en service. Pour faire progresser la mobilité durable, le gouvernement met en place une taxe routière kilométrique à compter de 2030 destinée à remplacer la taxe forfaitaire actuellement en vigueur et les incitations à l'électromobilité qu'elle offre. Pour le secteur aérien, il contraint à une part minimale de biokérosène dans les avions (le gouvernement Rutte III s'est engagé à imposer une part de 14% d'ici 2030), augmente la taxe sur les billets d'avion et milite pour une taxe similaire à l'échelle européenne pour assurer des conditions de concurrence loyale à l'intérieur de l'UE et entre l'UE et les pays tiers. Il compte enfin sur un changement de comportement des

citoyens en décourageant le choix de l'avion pour les courtes distances et en nouant des accords avec les entreprises pour inciter au télétravail.

## 3 Actualités - énergie

**Le 2 décembre 2021, la Secrétaire d'Etat à l'énergie et au climat a informé le Parlement des travaux en cours sur le raccordement au réseau des futurs parcs éoliens offshore.**

- A partir de 2022, une révision partielle du Programme pour la Mer du Nord sera préparée pour désigner des zones supplémentaires de champs éoliens offshore, compte tenu des projections de l'office de planifications environnementale (PBL): 38 GW de capacité installée d'ici 2050.
- Le respect de l'environnement marin et des positions des parties prenantes (autorités locales, conseil de la mer des Wadden, secteur de la pêche, navigateurs maritimes) impliquera des procédures allongées pour la réalisation des travaux en mer (8 à 9 ans). Dans la mesure du possible, les tracés de câbles seront accolés aux infrastructures énergétiques existantes.
- Le déploiement de cette stratégie éolienne offshore plus ambitieuse nécessite une contribution de 2 Md€ supplémentaires d'ici 2030 de la part du gouvernement, qui a été stipulée dans l'accord de coalition.
- Après consultations, des demandes d'autorisations environnementales seront déposées pour 5 points d'atterrage (=point de jonction entre câbles sous-marins et réseau terrestre) pour un total de 12 GW (2 GW à Borssele, 2 GW à Geertruidenberg, 2\*2 GW au Maasvlakte, 4 GW à l'Eemshaven).

**La centrale électrique Onyx de Rotterdam va fermer et le propriétaire Riverstone, recevra à ce titre une compensation de 212,5 M€.** D'après la secrétaire d'Etat sortante aux affaires économiques et au climat, Mme Yesilgöz. Cela permettra d'économiser une quantité importante d'émissions de CO2 chaque année et la sécurité de l'approvisionnement en électricité sera préservée.

La subvention est soumise à un certain nombre de conditions. Onyx Power doit élaborer un plan social adéquat, apporter un soutien aux employés qui risquent de perdre leur emploi et la Commission européenne doit exclure la possibilité d'une aide d'État illégale. Pour le plan social, l'entreprise a déclaré qu'elle réserverait 23 M€ à cette fin. Une fois ces conditions remplies, la centrale disposera de deux mois pour cesser définitivement de produire de l'électricité à partir du charbon. Le démantèlement de la centrale prendra ensuite un maximum de trois ans.

Cette fermeture a été décidée alors qu'une modification législative entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et s'appliquera jusque fin 2024 ; elle acte le fait que les centrales à charbon restantes seront autorisées à fonctionner à un maximum de 35% de leur capacité sur cette période.

En 2030, il n'y aura plus de centrale à charbon aux Pays-Bas.

### Actualités de l'Ambassade

- ✓ La France prend la [présidence](#) du Conseil de l'Union européenne le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### Evènements à venir :

- ✓ [Cocktail](#) de la nouvelle année de la CCI France Pays-Bas, le 13 janvier 2022

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Responsable de la publication : Claire Monné

Rédacteurs : Toute l'équipe du Service Economique Regional de la Haye

Pour s'abonner :

[lahaye@dgtresor.gouv.fr](mailto:lahaye@dgtresor.gouv.fr)